



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, mercredi 10 juin 2026

Affaire Lyhanna : l'UNSa Services Judiciaires demande à être reçue par le Garde des Sceaux et refuse que les agents du ministère de la Justice servent de boucs émissaires.

« La recherche de la vérité est indispensable.

La désignation de coupables avant toute analyse objective serait irresponsable. »

L'émotion suscitée par le meurtre de la jeune Lyhanna est immense. L'UNSa Services Judiciaires tient à renouveler son soutien à sa famille et à ses proches, confrontés à une tragédie insoutenable.

Comme tous les citoyens, les personnels des services judiciaires souhaitent comprendre comment un tel drame a pu se produire. Toute la lumière doit être faite sur les éventuels dysfonctionnements ayant conduit à cette situation.

Pour autant, l'UNSa Services Judiciaires ne peut accepter que les agents du ministère de la Justice soient, directement ou indirectement, désignés à la vindicte publique avant même les conclusions des enquêtes administratives en cours.

Depuis plusieurs jours, les prises de parole médiatiques se multiplient. Elles évoquent des « **défaillances** », des « **fautes** » et des « **responsabilités** ». Mais derrière ces mots, il y a des femmes et des hommes qui exercent leurs missions dans des conditions souvent extrêmement difficiles, avec professionnalisme et un sens aigu du service public.

Magistrats, greffiers, adjoints administratifs, cadres greffiers, secrétaires administratifs, adjoints techniques, agents contractuels, directeurs des services de greffe judiciaires, attachés d'administration : tous font face quotidiennement à une augmentation constante de la charge de travail, à la complexification des procédures et à des exigences toujours plus fortes.

L'UNSa Services Judiciaires rappelle que, depuis des années, les organisations syndicales alertent les gouvernements successifs sur les conséquences de l'engorgement des juridictions, des vacances de postes, des difficultés de recrutement et du manque de moyens humains dans certains services.

Aujourd'hui, il serait trop facile de faire peser sur quelques agents la responsabilité exclusive d'un système qui fonctionne sous tension permanente.

La recherche de la vérité est indispensable.

La désignation de coupables avant toute analyse objective serait irresponsable.

Les agents de la Justice méritent le respect.

Ils méritent également que les difficultés structurelles qu'ils dénoncent depuis des années soient enfin entendues.

Face à la gravité de la situation et aux interrogations légitimes qu'elle soulève, l'UNSa Services Judiciaires demande à être reçue dans les meilleurs délais par Monsieur Gérard Darmanin, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Cette rencontre devra permettre :

- d'échanger sur les conséquences des déclarations publiques visant l'institution judiciaire et ses personnels,
- de faire un point précis sur les investigations en cours,
- d'évoquer les moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice serein des missions des juridictions,
- d'associer les représentants des personnels aux réflexions engagées pour éviter qu'un tel drame ne puisse se reproduire.

L'UNSa Services Judiciaires continuera à défendre tous les agents qui, chaque jour, malgré les difficultés, font tenir la justice. Défendre ceux qui font tenir la justice, c'est aussi refuser qu'ils deviennent les boucs émissaires des insuffisances que chacun connaît depuis longtemps.

**Catherine Solivellas
Secrétaire Générale
UNSa Services Judiciaires
Contact presse : Hervé Bonglet
Mob. 06 71 19 00 31**